

Première Synthèses

Informations

EMPLOI ET CHÔMAGE DES 15-29 ANS EN 2007

Depuis 1995, la durée des études a cessé de s'allonger et la proportion de jeunes présents sur le marché du travail a peu varié. En 2007, seuls 55 % des jeunes de 15 à 29 ans sont actifs : environ 48 % occupent un emploi et 8 % sont au chômage. Le nombre de jeunes au chômage représentent 14 % des jeunes actifs de 15 à 29 ans. En 2006-2007, en lien avec l'amélioration d'ensemble du marché du travail, la proportion de jeunes en emploi a augmenté.

Le taux de chômage des jeunes est beaucoup plus élevé et plus sensible aux fluctuations conjoncturelles que celui des plus âgés. En effet, les jeunes présents sur le marché du travail sont en général peu diplômés, ils ont une courte expérience professionnelle et lorsqu'ils occupent un emploi, il s'agit souvent de contrats temporaires, notamment d'emploi bénéficiant d'une aide de l'État. Les jeunes sont aussi plus fréquemment en situation de sous-emploi que les autres actifs.

L'évaluation de la situation des jeunes sur le marché du travail au regard des autres pays européens dépend à la fois de la tranche d'âge et de l'indicateur retenu. Ainsi, en 2007, le taux d'emploi des jeunes de 15 à 24 ans en France est inférieur de dix points à la moyenne européenne (15 pays anciens membres de l'Union européenne). Le taux d'emploi des 25-29 ans est en revanche supérieur de deux points et demi.

Alors que la quasi-totalité des jeunes est encore à l'école à 15 ans, ils sont moins d'un sur deux en 2007 à poursuivre leurs études scolaires ou universitaires initiales au-delà de 20 ans, puis moins d'un sur dix à partir de 25 ans (graphique 1).

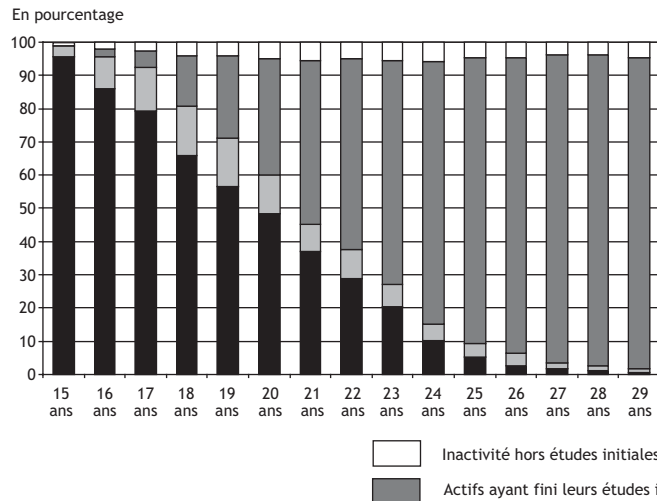
En 2007, moins d'un jeune sur deux présent sur le marché du travail avant 21 ans

Selon les normes du Bureau international du travail (BIT), les jeunes qui travaillent pendant leurs études sont classés comme « actifs occupés ». Les situations de cumul d'activité et d'études sont relativement peu développées en France : elles concernent 9 % des jeunes entre 15 et 24 ans et 2 % entre 25 et 29 ans en 2007. La propension de jeunes en cours d'études qui occupe ou cherche un emploi s'accroît avec l'âge. Un jeune sur dix qui poursuit ses études initiales est actif entre 15 et 19 ans, un sur quatre entre 20 et 24 ans et un sur deux entre 25 et 29 ans. Certains de ces emplois sont en relation étroite avec la formation (apprentissage, statut salarié de certains étudiants en phase d'entrée dans la profession, stages longs), alors que d'autres sont des emplois visant essentiellement à assurer un

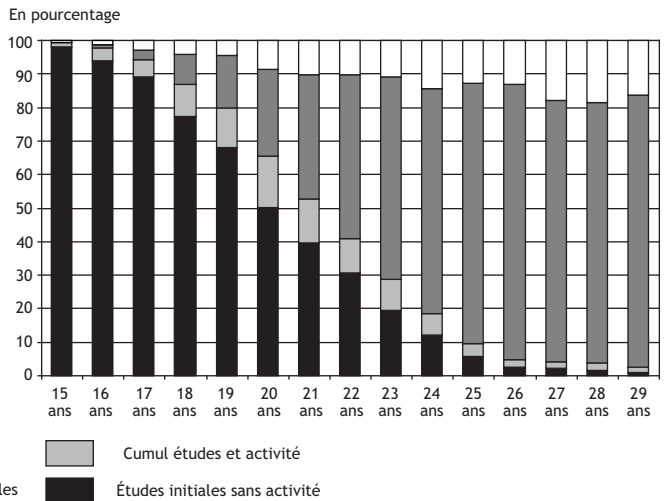


Graphique 1
Activité et études initiales entre 15 et 29 ans en 2007

1.A Hommes



1.B Femmes



Concepts : activité au sens du BIT mesurée en moyenne annuelle, âge atteint à la date de l'enquête ; études initiales : études scolaires et universitaires sans interruption de plus d'un an. Lecture : en 2007, 50 % des jeunes femmes âgées de 20 ans poursuivent des études initiales sans être actives, 15 % cumulent activité et études initiales, 26 % sont actives et ont terminé leurs études initiales et 9 % sont inactives sans être en cours d'études initiales.

Champ : France métropolitaine, ménages ordinaires. Source : enquête Emploi 2007, Insee ; calcul Dares.

revenu : ces derniers sont généralement peu qualifiés et à temps partiel, occupés occasionnellement ou tout au long de l'année [1]. Entre 15 et 19 ans, 7 % des jeunes sont en apprentissage.

Les jeunes qui ont fini leurs études ne sont pas tous sur le marché du travail. En 2007, quel que soit l'âge, environ un jeune sur dix ayant terminé sa formation initiale est inactif entre 22 et 29 ans.

Au total, en 2007, seuls 55,4 % des jeunes de 15 à 29 ans sont présents sur le marché du travail selon les normes du BIT, en emploi ou au chômage (tableau 1). Le taux d'activité des jeunes progresse continûment de 15 à 26 ans. Il est proche de 25 % à 18 ans et dépasse les 50 % à partir de 21 ans. Il se stabilise ensuite à 88 % entre 26 et 29 ans. Si, seuls 12 % de l'ensemble des actifs de 15 à 29 ans sont en cours d'études initiales, les situations de cumul d'activité et d'études représentent une part importante de l'activité pour les plus jeunes : entre 15 et 24 ans, près d'un actif sur quatre poursuit ses études initiales.

59,5 % des jeunes hommes et 51,4 % des jeunes femmes âgées de 15 à 29 ans sont actifs en

2007. À tout âge, les jeunes femmes sont moins présentes sur le marché du travail que les jeunes hommes. Cet écart assez important des taux d'activité selon le genre s'explique par des études plus longues pour les jeunes filles et par une plus forte inactivité post-scolaire, à des âges où elles sont nombreuses à avoir de jeunes enfants. Pour les plus jeunes, il s'explique aussi par une présence relativement plus nombreuse des garçons dans les centres de formation d'apprentis : entre 15 et 19 ans, 10 % des gar-

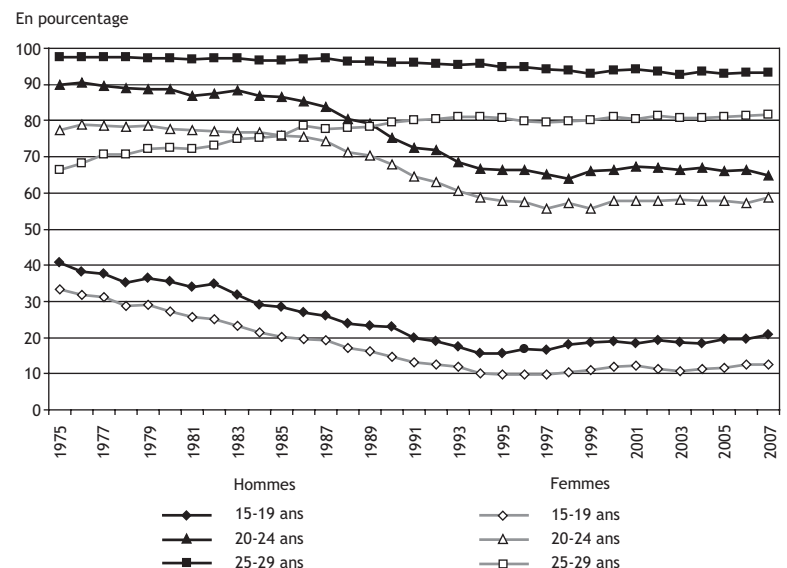
çons sont apprentis, contre seulement 4 % des filles.

Comme la durée des études, l'activité des jeunes varie peu depuis 1995

Depuis 1995, le taux d'activité des jeunes de 20 à 24 ans et de 25 à 29 ans a peu varié, pour les hommes comme pour les femmes (graphique 2). Avec la progression de l'apprentissage, le taux d'activité des 15-19 ans, s'est pour sa part, légèrement accru entre 1995 et 2007 :



Graphique 2
Taux d'activité des jeunes par sexe et tranche d'âge de 1975 à 2007



Source : enquêtes Emploi de 1975 à 2007, Insee ; calcul Dares

Concepts : activité au sens du BIT mesurée en moyenne annuelle, âge atteint à la date de l'enquête. Lecture : en 1975, quatre hommes âgés de 15 à 19 ans sur dix sont actifs. Champ : France métropolitaine, ménages ordinaires.

Tableau 1
Situations d'activité des jeunes par sexe et âge à la date de l'enquête

Population totale en milliers, espérance en années, taux et part en %

	1975		1985		1995		2005		2007		
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Ensemble
Population totale (15-29 ans)	6 560	6 280	6 490	6 360	6 140	6 040	5 660	5 620	5 730	5 660	11 390
dont : 15-19 ans	2 160	2 080	2 200	2 100	1 930	1 850	1 950	1 890	1 950	1 870	3 820
20-24 ans	2 140	2 080	2 170	2 150	2 100	2 080	1 870	1 880	1 830	1 840	3 670
25-29 ans	2 260	2 120	2 120	2 110	2 110	2 110	1 840	1 850	1 950	1 950	3 900
Taux d'activité (15-29 ans)	76	58	70	57	60	51	58,8	49,8	59,5	51,4	55,4
dont : 15-19 ans	41	33	29	20	16	10	19,4	11,6	20,7	12,6	16,7
20-24 ans	90	77	86	76	66	58	66,1	57,7	64,9	58,7	61,8
25-29 ans	97	66	97	76	95	81	93,0	80,9	93,4	81,7	87,5
Taux d'activité des 15-64 ans	84	54	79	57	75	61	75,4	64,9	74,9	65,6	70,2
Espérance d'activité (15-29 ans)	-	-	-	-	-	-	9,0	7,5	9,0	7,6	8,3
dont : 15-19 ans	-	-	-	-	-	-	1,0	0,6	1,0	0,6	0,8
20-24 ans	-	-	-	-	-	-	3,3	2,9	3,3	2,9	3,1
25-29 ans	-	-	-	-	-	-	4,7	4,0	4,7	4,1	4,4
Taux d'emploi (15-29 ans)	72	54	61	47	52	42	50,1	41,9	51,5	43,8	47,6
dont : 15-19 ans	37	29	22	12	13	7	15,1	8,0	16,0	8,8	12,4
20-24 ans	86	73	74	62	55	45	54,1	46,4	54,3	48,6	51,4
25-29 ans	96	64	90	68	85	69	83,0	72,0	84,3	72,9	78,6
Taux d'emploi des 15-64 ans	82	51	73	51	69	54	69,3	58,5	69,3	60,0	64,6
Part de chômage (15-29 ans)	4	4	9	10	8	9	8,7	7,9	8,1	7,6	7,8
dont : 15-19 ans	4	4	7	8	3	3	4,3	3,6	4,7	3,8	4,3
20-24 ans	4	4	12	14	11	13	12,0	11,3	10,6	10,1	10,4
25-29 ans	1	2	7	8	10	12	10,1	8,9	9,1	8,8	8,9
Part de chômage des 15-64 ans	2	3	6	6	6	7	6,1	6,4	5,6	5,6	5,6
Taux de chômage (15-29 ans)	4	7	13	18	13	19	14,9	15,9	13,6	14,8	14,1
dont : 15-19 ans	9	15	25	39	16	32	22,3	31,3	22,7	30,3	25,5
20-24 ans	4	6	16	19	16	22	18,2	19,5	16,3	17,2	16,8
25-29 ans	2	4	7	11	10	14	10,8	11,0	9,7	10,8	10,2
Taux de chômage des 15-64 ans	3	5	8	11	9	12	8,1	9,8	7,5	8,5	8,0
Part des 15-29 ans											
dans : la population totale des 15-64 ans	39	38	35	35	32	31	29,4	28,5	29,3	28,3	28,8
la population active	35	40	31	34	25	26	22,8	21,8	23,2	22,1	22,7
l'emploi	34	39	29	32	24	24	21,1	20,3	21,7	20,6	21,2
le chômage	52	58	55	56	39	41	42,3	35,4	42,4	38,3	40,3

Source :
enquêtes Emploi
de 1975 à 2007,
Insee ; calcul Dares.

Concepts : activité au sens du BIT, âge atteint à la date de l'enquête, données en moyenne annuelle.

Lecture : en 2007, 55,4 % des personnes âgées de 15 à 29 ans sont actives et, parmi ces actifs, 14,1 % sont au chômage. Les personnes âgées de 15 à 29 ans sont actives en moyenne 8,3 années sur 15 possibles (espérance d'activité : somme des taux d'activité par âge détaillé, cf. encadré 2).

Champ : France métropolitaine, ménages ordinaires.

+5 points pour les garçons et +3 points pour les filles.

Auparavant, le taux d'activité des jeunes âgés de 15 à 24 ans avait beaucoup baissé (depuis plus de 20 ans pour les 15-19 ans et depuis le milieu des années 1980 pour les 20-24 ans), alors que l'activité féminine était en hausse entre 25 et 29 ans.

Le taux d'activité des jeunes de 15 à 29 ans en cours d'études initiales, 15 % en 2007, a sensiblement augmenté depuis le début des années 1990 (environ +5 points en quinze ans). Ce taux reste très éloigné du taux d'activité des jeunes une fois leurs études achevées : 87 % des jeunes de 15 à 29 ans ayant terminé leur formation initiale sont actifs en 2007, un chiffre stable depuis plus de 20 ans. À chaque âge, le différentiel de taux d'activité des jeunes selon qu'ils ont terminé leurs études ou non reste considérable : entre 18 et 23 ans, il est supérieur à 60 points. De ce fait, toute variation

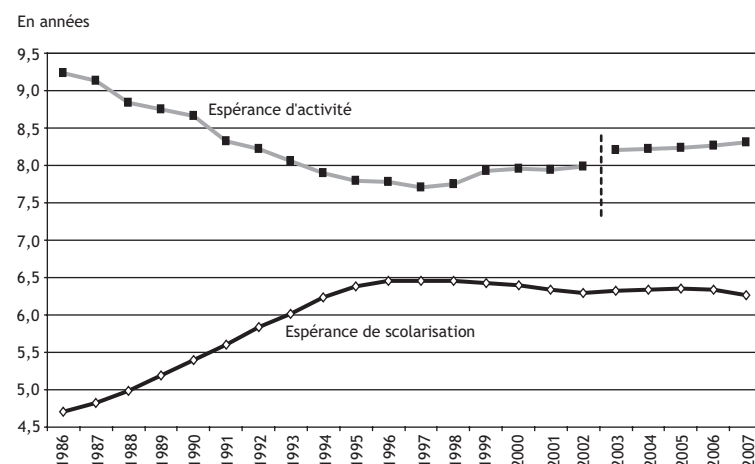
dans la durée des études a mécaniquement un impact fort sur le taux d'activité de l'ensemble des jeunes.

Ainsi, de 1986 à 1996, la durée des études s'est allongée rapide-

ment, d'une année trois quarts en dix ans, tandis que l'activité des jeunes de 15 à 29 ans diminuait de près d'un an et demi (graphique 3). Puis, de 1997 à 2007, la durée des études



Graphique 3
Espérance de scolarisation et d'activité des jeunes de 15 à 29 ans de 1986 à 2007



Sources :
activité : enquêtes
Emploi de 1986
à 2007, Insee ;
calcul Dares /
scolarisation :
DEPP-MEN et Insee.

Concepts : activité au sens du BIT mesurée à la date de l'enquête de 1986 à 2002 et en moyenne annuelle de 2003 à 2007 ; scolarisation : personnes inscrites dans un établissement d'enseignement ou un centre de formation d'apprentis.

Lecture : aux conditions d'activité de 2007 et de scolarisation de l'année scolaire 2006-2007, les jeunes sont scolarisés en moyenne 6,3 années sur 15 possibles et sont actifs en moyenne 8,3 années.

Remarque : les espérances d'activité des années 1986-2002 et 2003-2007 ne sont pas comparables en raison du changement de méthodologie de l'enquête Emploi.

Champ : France métropolitaine, ménages ordinaires.

s'est quasiment stabilisée (-0,2 année) : les jeunes parviennent au même niveau d'études en moyenne en 2007 qu'en 1997, mais redoublent un peu moins fréquemment. Dans le même temps, l'activité des jeunes a progressé très légèrement, d'environ 0,4 année en dix ans, avec l'augmentation des situations de cumul d'activité et d'études.

De prime abord, on pourrait avancer l'hypothèse que les comportements individuels de scolarisation et d'activité sont largement déterminés par la situation du marché du travail. Lorsque celle-ci s'améliore, les jeunes arrêteraient plus précocement leurs études pour profiter d'opportunités d'emploi plus nombreuses. Inversement, une conjoncture du marché du travail qui se détériore inciterait les jeunes à poursuivre leurs études : il leur est alors plus difficile de trouver un emploi et un meilleur niveau de formation leur assurerait ultérieurement de meilleures chances d'insertion.

Sur les vingt dernières années, il est cependant difficile de déceler un impact direct et immédiat de la conjoncture sur l'évolution de la durée moyenne des études. D'une part, on ne constate pas d'infléchissement dans l'allongement rapide des études lors de la période de reprise économique de la fin des années 1980 et, d'autre part, le ralentissement de la durée des études pour l'année scolaire 1995-1996, puis sa stabilisation dès la suivante, ont précédé la reprise économique qui a débuté mi-1997. Plusieurs éléments contribuent à expliquer cette évolution : l'offre de formation et la politique éducative (création du bac professionnel et volonté d'amener 80 % d'une génération au niveau du baccalauréat au début des années 1980), ainsi que le regain à partir de la rentrée scolaire 1992 de l'orientation vers les seconds cycles professionnels au détriment des cycles généraux et technologiques [2]. Cette modification dans le choix de la filière d'études a joué de manière décalée sur la durée des études : les

jeunes se sont engagés plus nombreux dans des filières plus courtes, pour lesquelles les poursuites d'études ultérieures sont par ailleurs moins fréquentes.

Peu de chômeurs parmi les plus jeunes, mais un taux de chômage élevé

Depuis plus de trente ans, les jeunes actifs sont plus touchés par le chômage que les plus âgés. Mesurée par le taux de chômage, la situation des jeunes apparaît très défavorable. Alors que le taux de chômage global pour la France métropolitaine est de 8,0 % en 2007, il atteint 14,1 % pour les jeunes actifs de 15 à 29 ans.

La proportion de chômeurs parmi l'ensemble de jeunes de 15 à 29 ans, qui sont souvent en cours d'études sans être sur le marché du travail, est beaucoup plus faible (7,8 %) et plus proche de celle de l'ensemble des 15-64 ans (5,6 %) que ne l'est le taux de chômage. Plus on « rajeunit » la classe d'âge définissant la population des jeunes, plus l'écart entre la part et le taux de chômage est important (graphique 4). Ainsi, pour les jeunes âgés de 15 à 18 ans, environ un jeune actif sur quatre est au chômage, mais seulement 3 % de

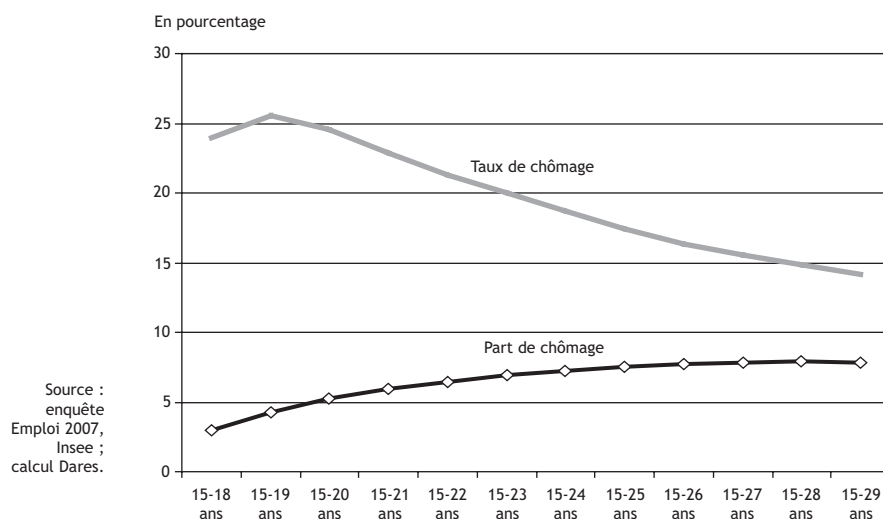
l'ensemble des jeunes de cette tranche d'âge. Le taux de chômage doit alors être interprété avec beaucoup de précaution car seulement 12 % des 15-18 ans sont sur le marché du travail. Pour les 15-19 ans et les 15-20 ans le taux de chômage est toujours de l'ordre de 25 %. Il est encore proche de 20 % pour les 15-24 ans, alors que 7 % d'entre eux sont au chômage [5].

Les actifs les plus jeunes sont peu diplômés

Au sein d'une génération, ce sont les jeunes les plus diplômés qui entrent naturellement le plus tardivement sur le marché du travail. Les moins diplômés sont donc relativement plus nombreux à être actifs parmi les jeunes de 15 à 29 ans, et plus encore parmi les 15-24 ans. Ainsi, en 2007, parmi les actifs de 15 à 24 ans, on compte 21 % de diplômés du supérieur, 52 % de diplômés du secondaire et 27 % de peu diplômés (brevet des collèges ou sans diplôme), alors que 43 % des 25-29 ans présents sur le marché du travail en 2007 ont un diplôme du supérieur, et que seuls 14 % sont peu diplômés (graphique 5). Dans un contexte de stabilisation de la durée des études depuis plus dix ans, le niveau de diplôme de fin



Graphique 4
Taux et part de chômage des jeunes à partir de 15 ans en 2007 en fonction de la tranche d'âge retenue



Source :
enquête
Emploi 2007,
Insee ;
calcul Dares.

Concepts : activité au sens du BIT mesurée en moyenne annuelle, âge atteint à la date de l'enquête.
Lecture : en 2007, 24 % des actifs de 15 à 18 ans sont au chômage, soit 3 % de l'ensemble des jeunes de 15 à 18 ans.
Champ : France métropolitaine, ménages ordinaires.

de formation initiale des jeunes de 25 à 29 ans est assez représentatif de celui atteint actuellement in fine par une génération (1). Le niveau d'études des jeunes actifs de 15 à 24 ans est donc très éloigné de celui des générations arrivant actuellement sur le marché du travail, une fois leurs études achevées. En moyenne, il est proche de celui des adultes de 40 à 49 ans.

Le faible niveau de diplôme des actifs les plus jeunes contribue à expliquer leur taux de chômage élevé. La vulnérabilité au chômage dépend en effet beaucoup du niveau de diplôme : dans les toutes premières années suivant la fin des études, le taux de chômage des jeunes ayant au mieux un brevet des collèges est environ quatre fois plus important que celui des diplômés du supérieur. En 2007, les taux de chômage des 15-19 ans et des 20-24 ans, respectivement de 25,5 % et 16,8 %, sont ainsi supérieurs à celui des cinq générations de jeunes ayant terminé leurs études initiales entre 2002 et 2006 (14,7 %).

Le chômage des jeunes : plus sensible aux fluctuations conjoncturelles

De 1975 à 1985, le taux de chômage a augmenté continûment quel que soit l'âge, mais la hausse a été plus rapide pour les jeunes. Les phases de repli et de hausse se sont succédé ensuite en lien avec la situation conjoncturelle. Le taux de chômage des jeunes de 15 à 29 ans a ainsi diminué de 1985 à 1990, de 1997 à 2001, puis au cours des années 2006 et 2007, périodes de forte croissance de l'emploi. Sur l'ensemble de la période 1985-2007, il a fluctué entre 12 % et 17 % (graphique 6).

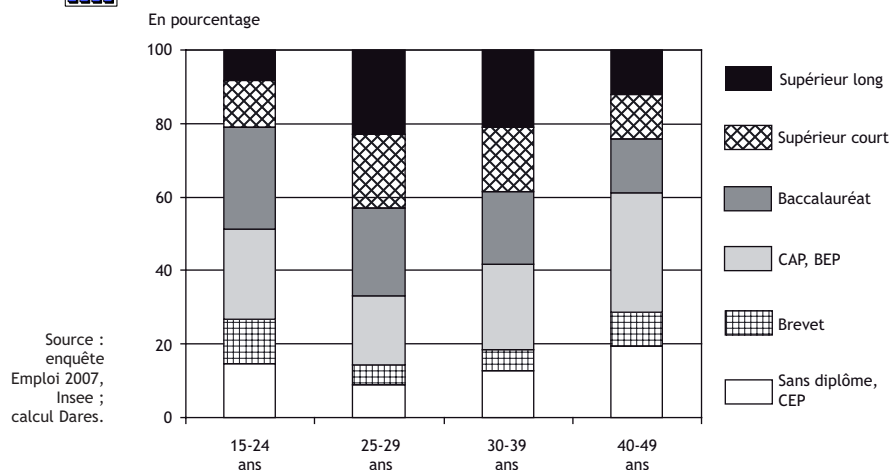
Le chômage des jeunes suit en général les fluctuations du chômage de l'ensemble de la popu-

(1) À ces âges, moins de 10 % des jeunes sont encore en cours d'études initiales.

(2) Pour la première phase, de 1985 à 1990, le recul du chômage des jeunes a précédé de deux ans celui des plus âgés avec la montée en charge très rapide de contrats aidés en 1985 et 1986 (voir graphique 8).



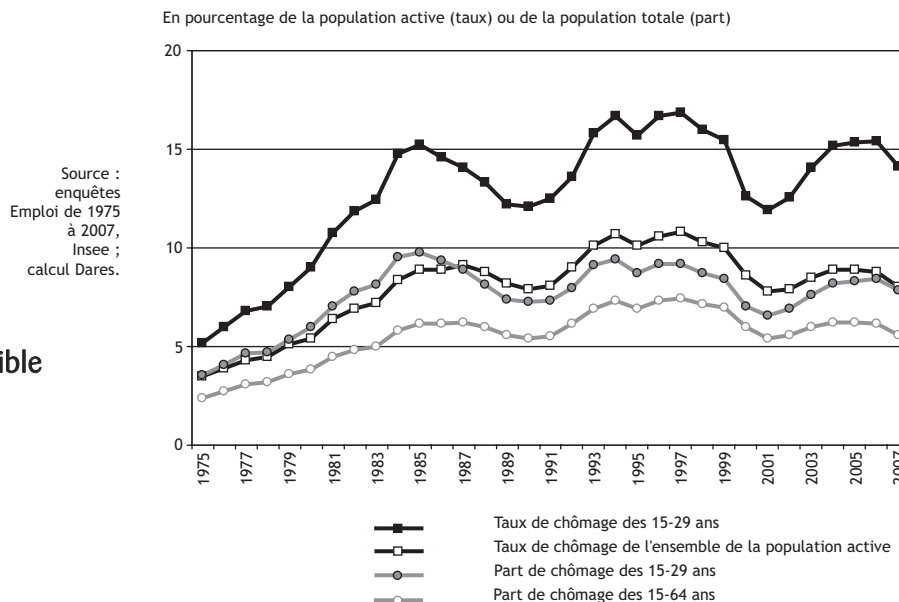
Graphique 5
Niveau de diplôme des actifs par tranche d'âge en 2007



Concepts : activité au sens du BIT mesurée en moyenne annuelle, âge atteint à la date de l'enquête.
Lecture : en 2007, 27 % des actifs de 15 à 24 ans ont au plus le brevet des collèges, contre 14 % pour les actifs âgés de 25 à 29 ans.
Champ : France métropolitaine, ménages ordinaires.



Graphique 6
Taux et part de chômage des jeunes de 15 à 29 ans et de l'ensemble de la population de 1975 à 2007



Concepts : activité au sens du BIT mesurée en moyenne annuelle, âge atteint à la date de l'enquête.
Lecture : en 2007, 14,1 % des jeunes actifs de 15 à 29 ans sont au chômage, soit 7,8 % de la population totale des 15-29 ans.
Champ : France métropolitaine, ménages ordinaires.

lation active en les amplifiant (2). Ainsi, de 1997 à 2001, le taux de chômage des jeunes a baissé de 5 points, alors que pour l'ensemble de la population active le recul a été de 3 points en France métropolitaine. Ensuite, de 2001 à 2006, la hausse a été respectivement de 3,5 points pour les jeunes et de 1 point pour l'ensemble de la population active. De 2006 à 2007, sur un an, le chômage des jeunes a baissé quasiment au même rythme que celui des plus âgés.

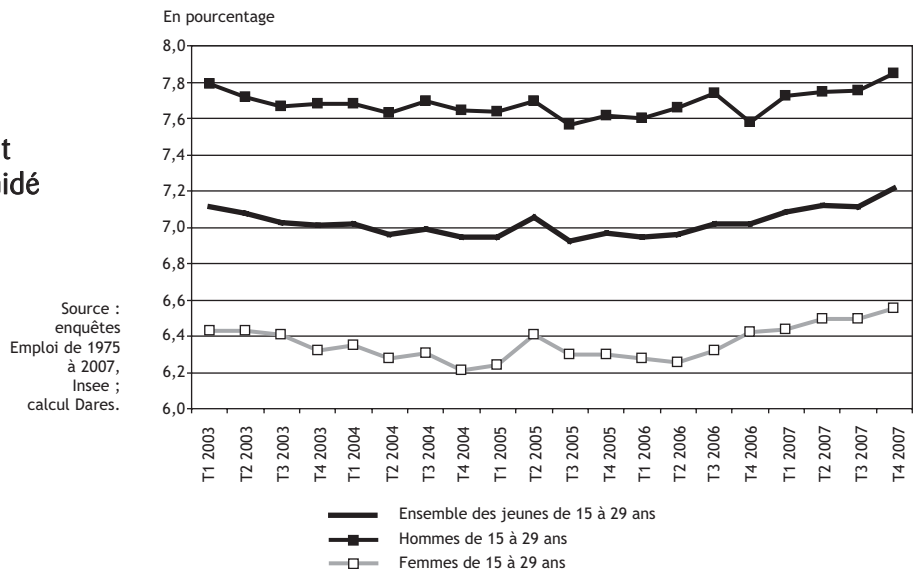
Des jeunes un peu plus souvent en emploi en 2006 et 2007

Du début 2006 à la fin 2007, l'espérance d'emploi des jeunes (voir définition encadré 2) a progressé continûment. Avec la baisse générale du chômage sur cette période, dans un contexte d'accélération de l'emploi et de moindre hausse de la population active, cette progression a concerné aussi les adultes et les seniors. Ainsi, après avoir stagné en 2004 et 2005, l'espérance d'emploi des jeunes âgés de 15 à

29 ans a progressé de 0,3 année en deux ans, à un rythme proche pour les hommes et pour les femmes (graphique 7).



Graphique 7
Espérance d'emploi des 15-29 ans selon le sexe de 2003 à 2007



Concepts : emploi = actifs occupés au sens du BIT, mesuré trimestriellement, âge atteint à la date de l'enquête, données corrigées des variations saisonnières.

Lecture : au quatrième trimestre 2007, les femmes âgées de 15 à 29 ans occupent un emploi en moyenne 6,6 années sur 15 possibles (espérance d'emploi : somme des taux d'emploi par âge détaillé, cf. encadré 2).

Champ : France métropolitaine, ménages ordinaires.

Les jeunes en emploi : plus souvent en contrat temporaire, en emploi aidé et en situation de sous-emploi

Huit jeunes de 15 à 29 ans sur dix qui travaillent sont salariés du secteur privé ou d'une entreprise publique. C'est beaucoup plus que les plus âgés, qui sont eux plus souvent non salariés ou bien salariés de la fonction publique, c'est-à-dire de l'État, d'une collectivité territoriale ou d'un hôpital public. Ainsi, parmi les jeunes de 15 à 29 ans en emploi en 2007, seuls 4 % ne sont pas salariés et 17 % sont salariés de la fonction publique, contre respectivement 11 % et 22 % pour l'ensemble des actifs occupés (tableau 2). Les jeunes femmes en emploi sont nettement plus souvent salariées de la fonction publique que leurs homologues masculins (23 % contre 12 %). Elles sont moins souvent non salariées et moins souvent salariées du secteur privé ou d'une entreprise publique.

Parmi les salariés, les titulaires d'un emploi temporaire (intérimaires, contrats bénéficiant d'une aide de l'État, contrats à durée déterminée non aidés) sont beaucoup plus nombreux chez les jeunes. Parmi les salariés du secteur privé ou des entreprises publiques, 6 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans sont intérimaires et 27 % titulaires d'un emploi aidé ou d'un contrat à durée déterminée contre respectivement 3 % et 11 % pour l'ensemble des actifs occupés. De même, dans la fonction publique, les jeunes occupent beaucoup plus souvent un emploi temporaire : pour les 15-29 ans, c'est le cas de plus d'un emploi sur trois contre un peu plus d'un emploi sur dix pour l'ensemble des agents de la fonction publique.

L'arrivée des jeunes sur le marché du travail à la fin de leurs

Tableau 2
Statut d'emploi et type de contrat de travail, selon le sexe, en 2007

Emploi en milliers, répartition en pourcentage

	Hommes	Femmes	Ensemble
Emploi des 15-29 ans	2 947	2 474	5 421
Non salariés	4,5	3,1	3,9
Salariés du privé ou des entreprises publiques ..	83,6	74,4	79,4
dont : <i>interim</i>	8	4	6
<i>CDD + emplois aidés</i>	25	29	27
<i>CDI privé</i>	67	67	67
<i>ensemble</i>	100	100	100
Salariés de la fonction publique	11,9	22,5	16,7
dont : <i>temporaires + emplois aidés</i>	31	37	35
<i>stables public</i>	69	63	65
<i>ensemble</i>	100	100	100
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Emploi total	13 613	12 015	25 628
Non salariés	14,0	7,3	10,8
Salariés du privé ou des entreprises publiques ..	70,0	65,0	67,7
dont : <i>interim</i>	4	2	3
<i>CDD + emplois aidés</i>	10	13	11
<i>CDI privé</i>	86	85	86
<i>ensemble</i>	100	100	100
Salariés de la fonction publique	16,0	27,7	21,5
dont : <i>temporaires + emplois aidés</i>	10	15	13
<i>stables public</i>	90	85	87
<i>ensemble</i>	100	100	100
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : enquête Emploi 2007, Insee ; calcul Dares.

Concepts : emploi = actifs occupés au sens du BIT, âge atteint à la date de l'enquête, données en moyenne annuelle, public = État + collectivités territoriales + hôpitaux publics.

Lecture : en 2007, 79,4 % des 5,4 millions de personnes en emploi entre 15 et 29 ans sont salariés du secteur privé ou des entreprises publiques. Parmi ceux-ci, 67 % sont en CDI.

Champ : France métropolitaine, ménages ordinaires.

études et l'importance des emplois temporaires dans leurs premières années d'activité contribuent à expliquer leur surreprésentation parmi les candidats à l'embauche et la sensibilité de leur situation à la conjoncture économique. Plus souvent en contrat temporaire et moins anciens dans l'entreprise,

les jeunes en emploi perdent aussi plus fréquemment leur emploi que les plus âgés en période de mauvaise conjoncture [3].

Fin 2007, près de 800 000 jeunes de moins de 26 ans occupent un emploi aidé (tableau 3). Près de 600 000 d'entre eux sont en formation en alternance

(apprentissage, contrat de professionnalisation), 136 000 bénéficient du SEJE (soutien à l'emploi des jeunes en entreprise) dans le secteur marchand, alors que près de 50 000 travaillent dans le secteur non marchand avec un contrat d'accompagnement vers l'emploi (CAE). Au total, 27 % des emplois occupés par les jeunes de moins de 26 ans en 2007 bénéficient d'une aide spécifique de l'État, alors que ce n'est le cas que de 5 % de l'ensemble des emplois (graphique 8). Après un pic temporaire en 1986, dû principalement à la montée en charge très rapide des stages d'insertion dans la vie professionnelle (SIVP), la part des contrats aidés dans l'emploi des jeunes âgés de moins de 26 ans a progressé rapidement dans la première moitié des années 1990 pour dépasser 30 % de 1995 à 1999. Depuis, cette part a baissé tendanciellement jusqu'en 2005, avant de se redresser en 2006-2007 à la suite d'un rebond des contrats en alternance.

En 2007, parmi les jeunes occupant un emploi, la proportion de ceux qui travaillent à temps partiel est assez proche de celle de l'ensemble des actifs occupés, aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Ainsi, 8 % des jeunes hommes et 26 % des jeunes femmes de 15 à 29 ans occupant un emploi travaillent à temps partiel, contre respectivement 5 % et 29 % pour l'ensemble des actifs occupés. Mais les jeunes qui travaillent, femmes comme hommes, occupent plus souvent que les plus âgés un emploi à temps partiel alors qu'ils souhaiteraient travailler davantage. S'ils sont disponibles pour travailler plus, ils sont considérés en sous-emploi selon les critères internationaux du BIT. Le sous-emploi comprend aussi, mais plus marginalement,

(3) L'Insee a modifié sa méthode d'estimation du sous-emploi début 2008 pour se rapprocher de l'interprétation faite par Eurostat du concept BIT. Avec cette nouvelle méthode, l'Insee estime le taux de sous-emploi à 4,7 % au 3^{ème} trimestre 2008 pour l'ensemble des actifs occupés (1,9 % pour les hommes et 7,9 % pour les femmes).

Tableau 3
Les jeunes de moins de 26 ans dans les mesures d'aide à l'emploi

Nombre de jeunes en milliers au 31 décembre, part en pourcentage

	1990	1995	2000	2005	2006	2007
Alternance	442	463	579	519	556	590
dont : Apprentissage.....	225	287	359	379	402	417
Contrats de qualification, d'orientation et d'adaptation	216	176	220	64	4	-
Contrat de professionnalisation	-	-	-	77	150	173
Emploi marchand hors alternance	74	171	77	142	137	143
dont : Contrat initiative emploi (CIE ancien et nouveau)	-	29	36	25	18	6
Soutien à l'emploi des jeunes en entreprise (SEJE).....	-	-	-	116	119	136
Autres mesures	74	143	41	0	0	0
Emploi non marchand	120	123	163	66	65	52
dont : Contrats emploi-solidarité.....	120	116	36	3	-	-
Emplois jeunes	-	-	118	16	6	1
Contrats emploi-consolidé.....	-	7	10	3	1	0
Contrat d'accompagnement vers l'emploi	-	-	-	42	54	47
Contrat d'avenir	-	-	-	1	4	4
Ensemble	636	758	820	726	758	784
Part des emplois aidés parmi les emplois occupés par des jeunes (en %)	20,3	31,0	30,0	25,8	27,5	27,2
Part des emplois aidés (tous publics) dans l'ensemble de l'emploi total (en %)...	3,7	6,2	6,3	4,5	4,7	4,9

Sources :
Mesures pour
l'emploi :
Dares / enquêtes
Emploi de 1990 à
2007, Insee ;
calcul Dares
(emploi total).

Note de méthode : l'emploi des jeunes est mesuré comme le nombre de moins de 26 ans (âge exact) occupant un emploi, dans l'enquête Emploi (annuelle de l'année n+1 jusqu'en 2002, puis dans l'enquête Emploi en continu du 4^{ème} trimestre de l'année n depuis 2003).

Lecture : fin 2007, 784 000 jeunes de moins de 26 ans occupent un emploi aidé. Cela représente 27,2 % de l'ensemble des emplois occupés par les jeunes de moins de 26 ans.

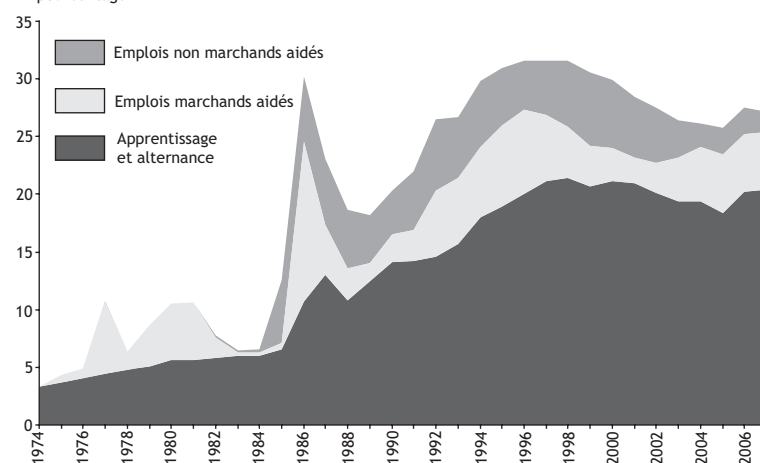
Champ : France métropolitaine, ménages ordinaires ; hors mesures d'abattement temps partiel, Accre et insertion par l'activité économique.



Graphique 8
Part des emplois aidés parmi les emplois occupés
par des jeunes de moins de 26 ans, selon la catégorie de dispositif

En pourcentage

Sources : Mesures
pour l'emploi :
Dares / enquêtes
Emploi de 1975
à 2007, Insee ;
calcul Dares
(emploi total).



Note de méthode : l'emploi des jeunes est mesuré comme le nombre de moins de 26 ans (âge exact) occupant un emploi, dans l'enquête Emploi (annuelle de l'année n+1 jusqu'en 2002, puis dans l'enquête Emploi en continu du 4^e trimestre de l'année n depuis 2003).

Lecture : fin 2007, 20,4 % des jeunes de moins de 26 ans en emploi sont en alternance, 4,9 % occupent un emploi marchand aidé et 1,8 % un emploi non marchand aidé.

Champ : France métropolitaine, ménages ordinaires ; hors mesures d'abattement temps partiel, Accre et insertion par l'activité économique.

les personnes ayant travaillé involontairement moins que d'habitude (« chômage technique »). Selon la mesure du sous-emploi adoptée par l'Insee jusqu'en 2007, parmi les actifs occupés de 15 à 29 ans, 12,5 % des femmes et 4,5 % des hommes de 15 à 29 ans étaient en situation de sous-emploi en 2007, contre respectivement

9,0 % et 2,5 % pour l'ensemble des actifs occupés (3).

De 1997 à 2002, les nombreuses créations d'emploi ont permis un recul rapide du taux de sous-emploi, en particulier pour les jeunes qui ont trouvé plus facilement un emploi à temps plein une fois terminés leurs études. De 2003 à 2007, la tendance a

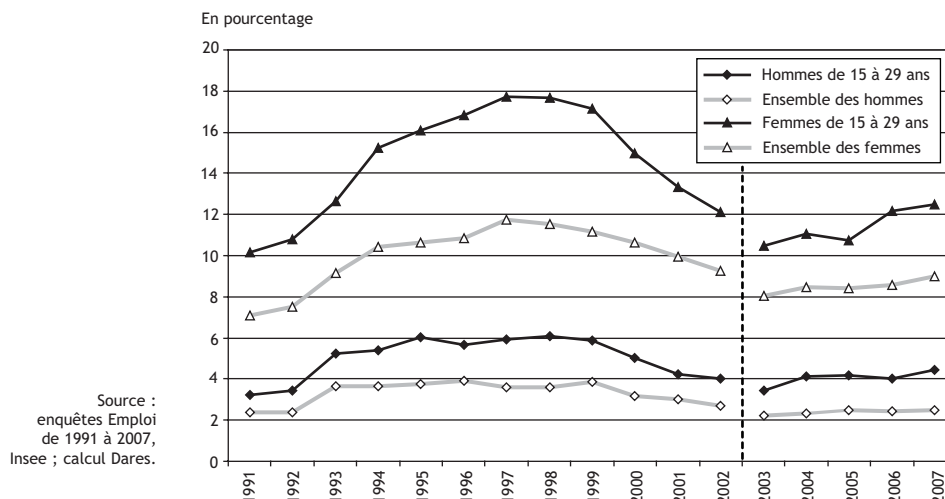
été à une légère hausse (graphique 9). Ces évolutions ont été plus marquées pour les jeunes femmes.

Des métiers spécifiques

Les jeunes de 15 à 29 ans ne se répartissent pas entre les différents métiers de la même manière que leurs aînés. Les jeunes hommes sont ainsi particulièrement nombreux parmi les ouvriers non qualifiés du bâtiment (gros œuvre et second œuvre), de la mécanique et de la manutention. Dans ces métiers, quatre à cinq emplois sur dix sont occupés par des jeunes. Les jeunes femmes sont quant à elles particulièrement nombreuses parmi les caissiers et employés de libre-service, les vendeurs, dans l'hôtellerie-restauration ainsi que dans la coiffure (tableau 4). À l'opposé, certaines professions comptent moins de 10 % de jeunes dans leurs effectifs. Il peut s'agir par exemple de métiers de cadres qui requièrent un niveau d'étu-



Graphique 9
Taux de sous-emploi des jeunes de 15 à 29 ans
et de l'ensemble des actifs occupés, selon le sexe, en 2007



Remarque : les séries de 2003 à 2007 ne sont pas comparables aux années antérieures en raison de modifications méthodologiques (passage à une enquête Emploi réalisée en continue, modification de l'interprétation des concepts du BIT ; voir encadré 1).

Concepts : emploi et sous-emploi au sens du BIT, âge atteint à la date de l'enquête, données en moyenne annuelle.

Lecture : en 2007, 12,5 % des jeunes femmes de 15 à 29 ans qui occupent un emploi travaillent à temps partiel et souhaitent travailler davantage tout en étant disponibles pour le faire ou bien sont au « chômage technique ».

Champ : France métropolitaine, ménages ordinaires.

des élevé et souvent une expérience professionnelle, tels les cadres de la banque ou de l'assurance. C'est aussi le cas de métiers en perte de vitesse qui recrutent peu, comme les

ouvriers qualifiés du textile et du cuir, ou encore de métiers de service en forte expansion mais peu attractifs pour les jeunes (aides à domicile, assistantes maternelles...).

Tableau 4

Métiers comptant le plus et le moins de jeunes de 15 à 29 ans en proportion des leurs effectifs (2006-2007)

Effectifs en milliers, taux et part en pourcentage

	Effectifs totaux (en milliers)	Part des jeunes (en %)	Part des femmes parmi les jeunes (en %)
Métiers comptant le plus de jeunes en proportion de leurs effectifs			
Ouvriers non qualifiés du bâtiment, second oeuvre	132	56,4	2,9
Ouvriers non qualifiés de la mécanique	159	46,3	4,7
Ouvriers non qualifiés du gros oeuvre, travaux publics et extraction	198	45,4	1,0
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration	330	45,2	61,7
Caissiers, employés de libre-service	273	39,4	82,6
Vendeurs	899	39,1	70,1
Coiffeurs, esthéticiens	208	38,3	96,3
Ouvriers non qualifiés de la manutention	371	38,2	24,1
Professionnels de l'action sociale, culturelle et sportive	603	33,2	66,3
Armée, police, pompiers	457	33,1	20,8
Métiers comptant le moins de jeunes en proportion de leurs effectifs			
Cadres administratifs, comptables et financiers	547	10,2	51,8
Employés de maison	379	10,0	72,7
Employés des services divers	293	8,9	43,2
Assistants maternelles	398	8,7	97,4
Employés administratifs de la fonction publique (catégorie B)	389	8,4	78,3
Aides à domicile et aides ménagères	451	7,8	97,0
Ouvriers qualifiés du textile et du cuir	68	7,1	45,3
Cadres de la banque et des assurances	207	7,1	45,0
Patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants	185	6,8	36,9
Dirigeants d'entreprises	141	3,9	51,7
Ensemble des métiers	25 409	21,0	45,4

Source : enquêtes Emploi 2006 et 2007, Insee ; calcul Dares.

Concepts : moyenne des moyennes annuelles 2006 et 2007, âge à la date de l'enquête en années révolues, nouvelle nomenclature des familles professionnelles (FAP 2003).

Remarque : les métiers comportant moins de 50 000 emplois ne sont pas pris en compte pour des raisons de représentativité.

Lecture : en 2006-2007, 39 % des 899 000 vendeurs ont moins de 30 ans. Parmi ces jeunes vendeurs, 70 % sont des femmes.

Champ : France métropolitaine, ménages ordinaires.

Taux d'emploi : une position médiocre de la France en Europe pour les jeunes de 15 à 24 ans, mais favorable pour ceux âgés de 25 à 29 ans

Les comparaisons internationales de taux d'emploi, taux de chômage et part de chômage des jeunes sont assez délicates car l'interprétation à donner des écarts observés renvoie à des éléments explicatifs multiples : qualité de l'insertion après la fin des études, mais aussi durée des études et importance des situations de cumul d'emploi et d'études. L'impact de ces différents facteurs dépend par ailleurs de la tranche d'âge retenu pour effectuer la comparaison : outre la tranche d'âge des 15-29 ans, l'intérêt se porte souvent sur une partie d'entre eux (souvent les 15-24 ans). Le travail en cours d'études est un phénomène très variable selon les pays. Ainsi, en 2005, près de 45 % de l'ensemble des jeunes de 15 à 24 ans cumulent la poursuite de leurs études avec un emploi au Danemark et au Pays-Bas, environ 25 % en Allemagne, au Royaume-Uni et en Norvège, mais seulement 10 % en France et en Espagne [9]. Le taux d'emploi des jeunes de 15 à 24 ans tend donc à être nettement plus élevé (et le taux de chômage plus faible) dans les pays où le cumul est fréquent même si travailler pendant ses études n'est pas systématiquement favorable à l'insertion professionnelle ultérieure.

Ainsi, en France, si les formations en alternance et les autres emplois en relation avec la formation suivie apparaissent favorables à l'insertion une fois les études achevées, le travail n'ayant pas de lien direct avec les études apparaît plutôt comme un handicap, particulièrement si la charge hebdomadaire de travail est importante [11]. L'indicateur de part de chômage n'est, quant à lui, pas sensible aux comportements de cumul emploi-études. Pour les jeunes de 25 à 29 ans, l'impact des différentiels de cumul d'emploi et d'études sur les taux d'emploi et de chômage est très faible car la plupart des jeunes ont terminé leurs études initiales à ces âges.

Après la fin des études, les indicateurs de taux d'emploi et de chômage (part et taux) peuvent varier sensiblement selon le poids de l'inactivité. Or, selon les pays, l'activité féminine est plus ou moins développée et des mesures peuvent inciter telle ou telle catégorie de personnes à ne pas travailler, sans pour autant rechercher un emploi.

Pour les jeunes de 15 à 24 ans, la part de chômage est un peu plus élevée en France que dans l'Union européenne à 27 pays (+0,5 point en 2007), et plus proche de celle de l'Union européenne à 15 (+0,2 point). En

2007, le pourcentage de jeunes de 15 à 24 ans au chômage est plus élevé en Espagne, en Finlande, en Suède ou au Royaume-Uni qu'en France. En revanche, le taux d'emploi des jeunes Français de 15 à 24 ans est très bas, de 6 points inférieur à la moyenne de l'Europe des 27 et de près de 10 points inférieur à la moyenne de l'Europe des 15 (tableau 5). Les pays dont le taux d'emploi des 15-24 ans est le plus élevé sont ceux pour lesquels les situations de cumul d'emploi et d'études sont fréquentes (Danemark, Pays-Bas).

De 25 à 29 ans, le taux d'emploi est de 78,6 % en France, supérieur de 3 points à la moyenne de l'Union européenne à 27 (+4 points pour les jeunes femmes et +2,5 points pour les jeunes hommes). L'activité féminine est fréquente en France : 73 % des jeunes françaises occupent un emploi entre 25 et 29 ans, contre 69 % en Europe. Entre 25 et 29 ans, on compte en outre moins d'étudiants en France (7 % en 2006) que pour l'ensemble de l'Europe (11 % en 2006 pour les 27 pays de l'Union européenne). Pour cette tranche d'âge, la position de la France paraît en revanche défavorable en termes de taux et de part de chômage : ces deux indicateurs sont supérieurs de plus de 1,5 point à la moyenne de l'Union européenne (à 15 ou à 27).

*Claude MINNI,
avec la collaboration de Laure OMALEK, Patrick POMMIER (Dares).*

Tableau 5
Indicateurs d'emploi et de chômage des jeunes en Europe en 2007

En %

	15 à 29 ans			dont 15 à 24 ans			dont 25 à 29 ans		
	Taux d'emploi	Part de chômage	Taux de chômage	Taux d'emploi	Part de chômage	Taux de chômage	Taux d'emploi	Part de chômage	Taux de chômage
Union européenne à 27	50,3	6,9	12,0	37,4	6,8	15,4	75,5	7,1	8,6
Union européenne à 15	53,6	7,2	11,8	41,0	7,1	14,8	76,2	7,2	8,6
dont :									
France	47,6	7,8	14,1	31,5	7,3	18,7	78,6	8,9	10,2
Allemagne	55,1	6,8	10,9	45,3	6,1	11,9	74,3	8,0	9,8
Autriche	64,2	5,0	7,3	55,5	5,3	8,7	80,6	4,6	5,4
Belgique	45,5	7,2	13,7	27,5	6,4	18,8	79,4	8,8	10,0
Danemark.....	71,1	5,0	6,5	65,3	5,6	7,9	82,2	3,8	4,4
Espagne.....	55,4	8,3	13,1	39,1	8,7	18,2	78,0	7,9	9,2
Grèce.....	43,6	9,1	17,3	24,0	7,2	23,0	72,4	12,1	14,3
Finlande	56,2	7,8	12,2	44,6	8,8	16,5	78,4	5,9	7,0
Irlande	62,7	4,7	7,0	49,9	5,0	9,1	82,6	4,3	5,0
Italie	39,6	6,7	14,5	24,7	6,3	20,3	64,3	7,5	10,4
Pays Bas.....	74,9	3,6	4,6	68,4	4,3	5,9	87,8	2,2	2,4
Portugal.....	51,4	8,2	13,8	34,9	6,9	16,6	77,3	10,2	11,7
Royaume-Uni.....	62,0	7,2	10,5	52,9	8,8	14,3	80,0	4,2	5,0
Suède.....	54,3	8,8	13,9	42,2	10,1	19,3	80,1	6,1	7,0

Source : enquêtes Forces de travail (LFS) 2007, site internet d'Eurostat.

Lecture : en Espagne, 39,1 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans occupent un emploi en 2007 ; 8,7 % sont au chômage, soit 18,2 % de ceux qui sont présents sur le marché du travail (taux de chômage).

Concepts : activité et emploi au sens du BIT, âge atteint à la date de l'enquête, données en moyenne annuelle.

L'ENQUÊTE EMPLOI

Les données de cette publication sont issues presque exclusivement de l'enquête Emploi. Cette enquête est réalisée tous les ans par l'Insee auprès des ménages « ordinaires ». Les personnes vivant en communauté (foyers, cités universitaires, hôpitaux, maisons de retraite, prisons) ne sont pas interrogées. Jusqu'en 2002, l'enquête avait lieu au cours d'un mois précis de l'année, généralement en mars, auprès d'environ 75 000 personnes de 15 ans et plus. Depuis 2002, elle est réalisée en continu tout au long de l'année. Autour de 70 000 personnes âgées de 15 ans ou plus répondent chaque trimestre et sont interrogées six trimestres consécutifs. L'enquête Emploi est la seule source statistique qui permet de déterminer la situation des individus sur le marché du travail conformément aux normes du Bureau international du travail (BIT), notamment selon leur âge. L'enquête Emploi constitue le volet français de l'enquête Forces de travail, coordonnée au niveau européen par Eurostat.

En 2007, plusieurs modifications méthodologiques s'appliquant à la série des enquêtes 2003-2007 ont été introduites. D'une part, l'appréhension du chômage au sens du BIT est devenue plus restrictive, conformément à la pratique d'Eurostat, et, d'autre part, la méthode de pondération des résultats bruts de l'enquête a été revue. Par ailleurs, des exploitations trimestrielles des enquêtes 2003-2007 sont maintenant possibles, alors qu'auparavant seuls des résultats en moyenne annuelle étaient diffusés.

Du fait de ces modifications, les résultats des années 2003-2007 ne sont pas comparables à ceux directement issus de l'enquête pour les années antérieures. Cependant, l'Insee a procédé à des rétopolations. Des séries annuelles, portant sur la période 1975-2002 et concernant l'activité, l'emploi et le chômage, sont disponibles par sexe et tranches d'âge quinquennales.

L'activité est définie au sens du BIT : les actifs occupés regroupent toutes les personnes ayant exercé une activité rémunérée (y compris ceux qui sont en congé ou en arrêt de maladie et les militaires du contingent) au cours d'une semaine de référence, semaine précédant juste l'interrogation du ménage. Parmi les personnes qui ne sont pas classées en actifs occupés, celles qui recherchent activement un emploi et qui sont disponibles pour travailler sont classées comme chômeurs. Enfin, les personnes qui ne sont ni actives occupées ni chômeuses sont classées en inactifs.

Les jeunes sont définis dans cette étude comme les personnes âgées de 15 à 29 ans. L'âge est appréhendé dans cette publication comme l'âge atteint à la date de l'enquête exprimé en années révolues. Cette notion d'âge a été privilégiée car elle est conforme à la pratique internationale, notamment à celle d'Eurostat. Elle diffère de la définition de l'Insee qui retient l'âge atteint au 31 décembre de l'année de l'enquête. Les séries longues rétopolées de l'Insee ont donc dû être légèrement ajustées de 1975 à 2002 pour tenir compte de cette différence de définition. Cet ajustement a consisté à appliquer à la série rétopolée par l'Insee, pour chaque année, l'écart entre les deux notions d'âge obtenu par une exploitation directe de l'enquête Emploi annuelle de l'année considérée. En raison d'une plus grande imprécision des chiffres rétopolés (méthode de rétopolation et ajustement), il a paru préférable pour la période 1975-2002 de publier les chiffres, taux et parts, sans décimales (tableau 1).

La fin de formation initiale est définie comme la première interruption d'étude scolaires et universitaires (y compris l'apprentissage) de plus d'un an (concept du Bilan Formation Emploi [11]).

Les données ne concernent que la France métropolitaine.

MESURE DE L'ACTIVITÉ, DE L'EMPLOI ET DU CHÔMAGE :
PART, TAUX, ESPÉRANCE ET TAUX « SOUS-JACENT »

Le **taux d'activité** (respectivement taux d'emploi, part de chômage) d'une classe d'âge est le rapport du nombre d'actifs (respectivement actifs occupés, chômeurs) de la classe d'âge à la population totale de la même classe d'âge. Le taux d'activité est donc la somme du taux d'emploi et de la part de chômage. Le **taux de chômage** rapporte le nombre de chômeurs au nombre d'actifs de la tranche d'âge considérée. Il diffère donc de la part de chômage.

$$\text{Taux d'activité d'une classe d'âge} = \frac{\text{nombre d'actifs (occupés + chômeurs)}}{\text{population totale de la classe d'âge}} \times 100$$

$$\text{Taux d'emploi d'une classe d'âge} = \frac{\text{nombre d'actifs occupés}}{\text{population totale de la classe d'âge}} \times 100$$

$$\text{Taux de chômage d'une classe d'âge} = \frac{\text{nombre de chômeurs}}{\text{nombre d'actifs de la classe d'âge}} \times 100$$

$$\text{Part de chômage d'une classe d'âge} = \frac{\text{nombre de chômeurs}}{\text{population totale de la classe d'âge}} \times 100$$

L'**espérance d'activité** (respectivement d'emploi) d'une classe d'âge, évaluée pour l'année n ou le trimestre t , est la durée d'activité (respectivement d'emploi) qu'aurait une personne fictive si elle connaissait à chaque âge le taux d'activité (respectivement d'emploi, de chômage) observé l'année n ou le trimestre t , pour chaque âge détaillé de la classe d'âge. Cet indicateur se calcule en pratique comme la somme non pondérée des taux d'activité (respectivement d'emploi) par âge détaillé de la classe d'âge étudiée. Par exemple, pour une population âgée de 20 à 24 ans, l'espérance d'activité est la somme des taux d'activité à 20, 21, ..., 24 ans. Si toutes les premières entrées sur le marché du travail avaient lieu à 21 ans, et que le taux d'activité à partir de cet âge était de 100 %, l'espérance d'activité serait de quatre ans ($0/100+100/100+100/100+100/100+100/100 = 4$ ans).

L'espérance d'activité n'est donc pas tributaire de la structure démographique de la classe d'âge considérée. C'est un indicateur utile pour commenter les évolutions d'une variable dès que les générations (nombre de personnes nées une année donnée) sont de tailles très différentes.

Le **taux d'activité** (respectivement d'emploi) « **sous-jacent** » d'une classe d'âge est la moyenne des taux d'activité (respectivement d'emploi) par âge détaillé. C'est le taux qu'aurait connu la classe d'âge si la taille de chaque génération qui la compose était identique. Il est égal à l'espérance divisée par l'étendue de la tranche d'âge ($4/5=80$ % dans l'exemple ci-dessus).

Pour en savoir plus

- [1] Coudin E., Tavan C. (2008), « Deux étudiants du supérieur sur dix ont un emploi », *Insee Première* n° 1204, Insee, juillet.
- [2] Durier S., Poulet P. (2007), « Formation initiale, orientations et diplômes de 1985 à 2002 », *Éducation et formations* n° 74, ministère de l'Éducation nationale, avril.
- [3] Fondeur Y., Minni C. (2006), « L'emploi des jeunes au cours des dynamiques du marché du travail », *Données Sociales*, Insee.
- [4] Lefresne F. (2003), Les jeunes et l'emploi, *Repères* n° 365, La Découverte.
- [5] Marchand O. (2006), « Taux de chômage des jeunes, mode d'emploi », *Droit Social* n° 6, juin.
- [6] Marchand O., Thélot C. (1997), *Le travail en France 1800-2000*, Essais et recherches, Nathan.
- [7] Minni C. (2007), « Emploi et chômage des jeunes de 15 à 29 ans en 2005 », *Premières Synthèses*, Dares, n° 07.3, février.
- [8] Minni C. (2006), « Structure et évolution de la population active selon l'âge », *Données Sociales*, Insee.
- [9] Poulet-Coulibendo P. (2008), « Les études combinées avec les emplois des jeunes : comparaison entre pays européens », *Éducation et Formations* n° 78, ministère de l'Éducation nationale.
- [10] L'état de l'école, 2008, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, media.education.gouv.fr/file/etat18/17/0/etat18_41170.pdf
- [11] Bilan Formation-Emploi, Économie et Statistique, Insee : I. « De l'école à l'emploi, parcours », n° 378-79, juillet 2005 ; II. « Formation et qualité des emplois occupés », n° 388-89, juin 2006.
-

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont édités par le **Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et le Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville**
Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES), 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15.
www.travail.gouv.fr (Rubrique Études, Recherche, Statistique de la DARES)
Directeur de la publication : Antoine Magnier.
Téléphone Publications : 01.44.38.22. (60 ou 61) Documentation : 01.44.38.23. (12 ou 14) / Télécopie : 01.44.38.24.43
Réponse à la demande : e-mail : dares.communication@dares.travail.gouv.fr
Rédactrice en chef : Alice Guerber-Cahuzac. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton.
Maquettistes : Daniel Lepasant, Guy Barbut, Thierry Duret.
Conception graphique : Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville. Impression : Ateliers Modernes d'Impression, 19, rue Latérale, 92404 Courbevoie.
Abonnements : dares.communication@dares.travail.gouv.fr
Publicité : Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville.
Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES pour l'année 2009

Janvier 2009 - Semaine 01		Pas de parution.
Janvier 2009 - Semaine 02		Pas de parution.
Janvier 2009 - N° 03.1	<i>Premières Informations</i>	Les heures supplémentaires au 3 ^{ème} trimestre 2008 - Résultats de l'enquête trimestrielle - Activité et conditions d'emploi de la main d'œuvre.
Janvier 2009 - N° 03.2	<i>Premières Informations</i>	Évolution de l'emploi salarié en novembre 2008 : indicateurs mensuels.
Janvier 2009 - N° 03.3	<i>Premières Informations</i>	La conjoncture de l'emploi et du chômage au 3 ^{ème} trimestre 2008 - Nette dégradation du marché du travail.
Janvier 2009 - Semaine 04		Pas de parution.
Janvier 2009 - N° 05.1	<i>Premières Informations</i>	L'emploi intérimaire au troisième trimestre 2008 : nouveau repli de l'emploi intérimaire.
Janvier 2009 - N° 05.2	<i>Premières Informations</i>	Le marché du travail en décembre 2008.
Janvier 2009 - N° 05.3	<i>Premières Synthèses</i>	La mobilité entre métiers : 30 % des personnes en emploi en 1998 avaient changé de métier en 2003.
Février 2009 - N° 06.1	<i>Premières Synthèses</i>	Licenciement des salariés protégés et gestion de la main-d'œuvre par les entreprises : une analyse des pratiques.
Février 2009 - N° 07.1	<i>Premières Informations</i>	Les tensions sur le marché du travail au troisième trimestre 2008.
Février 2009 - N° 07.2	<i>Premières Informations</i>	Évolution de l'emploi salarié en décembre 2008 : indicateurs mensuels.
Février 2009 - N° 07.3	<i>Premières Informations</i>	Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre au quatrième trimestre 2008. Résultats provisoires.
Février 2009 - N° 07.4	<i>Premières Synthèses</i>	Le contrat jeunes en entreprise : bilan fin 2007.
Février 2009 - N° 08.1	<i>Premières Synthèses</i>	La VAE en 2007 au Ministère chargé de l'emploi : des délais d'accès au titre toujours plus courts.
Mars 2009 - N° 09.1	<i>Premières Informations</i>	Demandeurs d'emploi inscrits et offres collectées par Pôle Emploi en janvier 2009.
Mars 2009 - N° 09.2	<i>Premières Synthèses</i>	Les conditions de travail des salariés immigrés en 2005 : plus de monotonie, moins de coopération.
Mars 2009 - N° 09.3	<i>Premières Informations</i>	Les préretraites publiques en 2007. Le déclin se poursuit.
Mars 2009 - Semaine 10		Pas de parution.
Mars 2009 - N° 11.1	<i>Premières Informations</i>	L'emploi salarié au quatrième trimestre 2008.